

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les [comptes contin-  
gents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport  
recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été  
*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a  
présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf  
membres.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été  
*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général priant  
Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les jours  
de départ de *Liverpool*, *Grande-Bretagne*, de chacun des paquebots *Allan*, faisant le service  
des malles anglaises; aussi les jours d'arrivée à *Liverpool*, à *Halifax*, à *Québec* et à *Portland*,  
*Maine*, pendant l'année 1873, et le premier quartier de l'année 1874, avec mention de la durée  
de chaque traversée.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par  
ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour prévenir  
l'adulteration des aliments, des boissons et des drogues.

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Vidal* a proposé secondé par l'honorable M. *Ferrier*.

Qu'un Comité de onze membres, composés des honorables messieurs *Flint*, *Bureau*,  
*Ferrier*, *Lacoste*, *Girard*, *Benson*, *McClelan* (*Hopewell*), *Aikins*, *McDonald* (*Toronto*),  
*Alexander* et l'auteur de la motion soit nommé pour se joindre à un Comité de la Chambre  
des Communes chargé d'examiner les pétitions présentées à la Législature demandant la passa-  
tion d'une loi pour prohiber le commerce des liqueurs enivrantes et faire rapport sur ce sujet,  
et que la vingt-huitième règle de cette chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la  
dite motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle fut résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vidal* secondé par l'honorable *Ferrier*, il a été

*Résolu*, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette  
Chambre que le Sénat a nommé un comité de onze membres, composés des honorables mes-  
sieurs *Flint*, *Bureau*, *Ferrier*, *Lacoste*, *Girard*, *Benson*, *McClelan* (*Hopewell*), *Aikins*,  
*McDonald* (*Toronto*), *Alexander* et *Vidal*, qui a été chargé d'examiner les pétitions qui ont  
été ou peuvent être présentées, demandant la passation d'une loi prohibitive de la vente des  
boissons enivrantes, et de faire rapport sur ce sujet et pour prier les Communes de vouloir nom-  
mer un comité qui agira avec le comité de cette Chambre comme comité collectif des deux  
chambres, et examinera les sujets ci-dessus mentionnés et en fera rapport.

*Ordonné*, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes  
par un des maîtres en chancellerie.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just* secondé par l'honorable M.  
*Scott*.

La Chambre s'est ajournée.